



Le groupe GU Amérique du Nord

Ferco ferrures de bâtiment inc., une filiale de Ferco International en France et une partie de Gretsched-Unitas en Allemagne, une holding de plus de quarante centres de distribution dans le monde, qui a été établie au Canada en 1983.

Le premier objectif de Ferco Canada était de promouvoir les systèmes de quincaillerie multipoint auprès des fabricants canadiens de portes et fenêtres. Depuis, nous avons élargi nos gammes de produits et nos services afin de pouvoir répondre aux demandes d'un marché canadien parmi les plus novateurs au monde. Nous nous engageons à offrir des produits de qualité et des services professionnels à nos clients.

Notre philosophie est:

- Utiliser la meilleure technologie disponible dans le développement de produits
- Travailler en étroite relation avec nos clients

Ferco dispose d'une équipe expérimentée et dévouée à votre réussite. Nous sommes impatients de vous servir dans un proche avenir.



QUÉBEC / MARITIMES
 Ferco ferrures de bâtiment Inc.
 2000, Rue Berlier
 Laval, QC H7L 4S4
 T 450 973-1437
 1 800 355-8810
 F 450 973-7661
 ferco@ferco.ca
 www.ferco.ca

ONTARIO / WESTERN PROVINCES
 Ferco Architectural Hardware Inc.
 T 905 282-9588
 1 800 668-5310
 F 905 282-9915

ETATS-UNIS
 Ferco Architectural Hardware Inc.
 T 1 800 927-1097
 F 1 888 454-0161



00.1

Introduction

Fiches de garantie	00.1.3
Termes et conditions de ventes	00.1.5
Retour des marchandises	00.1.6
Guide de sélection et de montage du matériel	00.1.7
Guide sur la maintenance du matériel	00.1.7
Instructions de nettoyage, de maintenance et d'entretien	00.1.8
Identification des fenêtres	00.1.9
Identification des portes.....	00.1.10



**Ferrures de Bâtiment Inc.
Architectural Hardware Inc.**

Nous garantissons nos produits contre tout défaut de fabrication et contre toute défaillance du matériel utilisé lors de la fabrication de ces produits.

La garantie s'avère nulle dans le cas où le produit sera mal utilisé, mal installé, abusé ou modifié. Notre responsabilité se limite uniquement à l'échange du produit défectueux.

Cette garantie est valide pour une durée de 10 ans sur tous nos produits sauf les produits électroniques qui ont une garantie de 1 an à partir de la date de notre facture.

La garantie ne pourra être appliquée si la réclamation n'a pas été faite à l'intérieur de ce délai. Cette garantie ne couvre ni l'usure normale, ni la décoloration, ni la rouille ou aucune autre altération que ce soit aux différents finis quels qu'ils soient.

Ferco Inc. *n'assumera
aucune autre garantie que ce soit
en tout ou en partie.*





**Ferrures de Bâtiment Inc.
Architectural Hardware Inc.**

Tous les ensembles de poignées de portes vendus par Ferco Ferrures de Bâtiment Inc. sont garantis pour 5 ans contre les défauts de matériaux et de fabrication tant que les produits demeurent la propriété de l'acheteur original, et qu'ils sont utilisés dans la résidence où ils ont été installés à l'origine.

Cette garantie limitée ne couvre que l'usage résidentiel et une preuve d'achat originale est requise pour présenter une réclamation.

Cette garantie exclu : les égratignures et/ou abrasions, les produits ayant été altérés et/ou mal installés, abusés et/ou mal utilisés. Tout ensemble de poignées utilisé dans un édifice commercial est exclu. Cette garantie de 5 ans ne couvre pas les produits endommagés pendant un acte naturel, ou les produits que l'on juge avoir subi une usure normale dans le temps. Les ensembles de poignées n'ayant pas été maintenus selon les directives écrites du manufacturier sont aussi exclus de la présente garantie. Cette garantie ne peut être utilisée que par les personnes ou entités ayant fait l'achat d'ensembles de poignées de portes pour la revente ou l'usage dans leurs affaires courantes.

Dans l'éventualité où un ensemble de poignées de portes soit défectueux, Ferco Ferrures de Bâtiment Inc. pourra, à sa seule discrétion, réparer ou remplacer la quincaillerie défectueuse. Cette garantie ne couvre pas les frais encourus (main d'œuvre ou autres) pour enlever et/ou réinstaller les produits de poignées de porte.

Toute action prise à l'égard de cette garantie ne sera valide à moins qu'un avis écrit soit reçu par Ferco Ferrures de Bâtiment Inc. à l'intérieur d'une période de 5 ans.

Ferco Inc. n'assumera
aucune autre garantie que ce soit
en tout ou en partie.





Termes et Conditions générales de vente

CONDITIONS DE PAIEMENT

NET 30 JOURS, sous réserve de l'approbation de crédit. Les commandes initiales seront expédiées avec paiement à la livraison puisque les enquêtes de crédit prennent du temps à compléter. Des frais de financement de 1,5 % par mois, soit un taux annuel de 18 %, seront facturés sur toutes les factures impayées.

CONDITIONS DE TRANSPORT

Sans frais à Bord dans les entrepôts de Ferco. Le transporteur devra être spécifié par le client. Le matériel endommagé pendant le transport est la responsabilité du destinataire et toute réclamation doit être déposée auprès de la société de transport.

DEVOIR D'INSPECTION

L'acheteur s'engage à inspecter les produits livrés dans les dix (10) jours suivant la réception des produits à la destination spécifiée dans la commande. L'acheteur s'engage à informer le vendeur par écrit si les marchandises sont défectueuses dans les matériaux ou la fabrication ou non conformes aux termes de la commande. Le défaut de l'acheteur d'informer le vendeur des marchandises défectueuses ou non conformes est considéré comme une acceptation des marchandises.

Aucune marchandise ne doit nous être retournée sans autorisation préalable et instructions d'acheminement (voir Politique de retour de marchandises).

Des frais de réapprovisionnement de 25 % pourraient s'appliquer aux matériaux retournés. TOUS LES RETOURS C.O.D. SERONT REFUSÉS.

GÉNÉRAL

L'acheteur accepte d'acheter et le vendeur par son acceptation de cet accord accepte de vendre, selon les termes et conditions contenues dans cet accord, les marchandises de Ferco Architectural Hardware Inc. La signature de l'acheteur de la réception de la livraison des marchandises expédiées par Ferco Architectural Hardware Inc., par l'intermédiaire du transitaire de leur choix, du transitaire choisi par le client ou ramassé par le client ou son agent choisi, attester la reconnaissance et l'acceptation des conditions générales de vente du vendeur. En cas d'insolvabilité de l'acheteur ou de violation de ses dispositions, le vendeur a le droit d'arrêter la livraison des marchandises, que ce soit entre les mains du vendeur ou du transporteur, et, si ces marchandises ont été livrées à l'acheteur, le vendeur peut récupérer les marchandises auprès de l'acheteur.

PRIX

Le prix de vente des produits sera le prix : Ferco Architectural Hardware Inc. se réserve le droit de modifier les prix sans préavis.

DATE DE LIVRAISON

Le Vendeur ne sera pas responsable du défaut d'exécution d'une commande ou d'une commande lorsque cette défaillance est due à un incendie, une inondation, une émeute, une grève, un embargo ou un retard de transport, une pénurie de main-d'œuvre, des actes de Dieu, de l'ennemi public ou à toute cause échappant au contrôle raisonnable du vendeur.

LOI APPLICABLE

Toute commande résultant des présentes sera à tous égards interprétée et mise en vigueur conformément aux lois de la province de Québec.

ACHAT MINIMUM

Un minimum de commande d'une valeur de \$100 avant taxes est requis afin de pouvoir passer commande auprès de FERCO.



Retour des marchandises

Les marchandises retournées ne seront acceptées que si elles sont accompagnées d'un "formulaire de retour de marchandises" contenant les informations suivantes :

- Numéro d'autorisation
 - Quantité de chaque produit retourné
 - Numéro de référence du produit
 - Numéro de facture sur lequel le produit a été acheté
 - Prix d'achat du produit
- L'envoi ne sera pas accepté à moins que cette information soit remplie
Les envois à frais virés seront refusés.
Des frais de manutention et d'administration pouvant atteindre 25 % peuvent être appliqués au crédit.

Merci de votre collaboration,

La direction

CUSTOMERS GOOD RETURN

CUSTOMER NAME: _____
 AUTHORISATION #: _____
 AUTHORISED BY: _____
 DATE: _____

ITEM	QTY. SHIP	QTY. RECEIVE	REFERENCE #	INVOICE NUMBER	PRICE	INVOICE DATE	RESTOCKING CHARGE %	RETURN CODE*
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

*RETURN CODE
 1. CUSTOMER ORDER MISTAKE
 2. ORDER ENTRY MISTAKE
 3. SHIPPING MISTAKE
 4. WRONG IDENTIFICATION
 5. DEFECT PRODUCT
 6. OTHER REASON

Notes: _____

RECEIVED BY: _____
 DATE: _____

VERIFIED BY: _____
 DATE: _____